



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2015 : le taux de chômage progresse à 4.9%

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0.2 point et passer à 4.9% à la fin du mois d'août 2015. Cette progression mensuelle est principalement liée à l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes en fin de formation ou d'études.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud s'établit à 18'482, soit 815 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2015 (+4.6%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) affiche quant à lui une hausse de 732 personnes (+3.0%) et se fixe à 24'756.

Au cours du mois d'août 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3630 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2896 dossiers.

Comme chaque année à pareille époque, cette augmentation mensuelle est constatée chez les jeunes de moins de 20 ans arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur formation (+277 chômeurs) et chez les 20 à 29 ans en fin d'études (+353). Les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+429 personnes), ainsi que les personnes sans formation professionnelle (+309) présentent les progressions les plus fortes.

Sur le plan régional, à l'exception du district de Morges (3.9%) qui a enregistré un taux de chômage stable par rapport au mois dernier, tous les autres districts ont vu leur taux progresser. Avec 0.4 point de plus, les districts d'Aigle (5.1%) et de la Broye-Vully (5.3%) ont connu les hausses les plus marquées.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2430, sans variation significative par rapport à juillet 2015 (+0.4%) ou août 2014 (+0.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6

point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 septembre 2015

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage